

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 2 février 2022

### **Faux courriels aux colis taxés : La douane vous alerte**

La direction générale des douanes et droits indirects appelle à la vigilance face à des courriels frauduleux, demandant aux usagers ayant effectué des achats en ligne de payer des frais de TVA sur la livraison de leur colis.

### **Reconnaître le courriel frauduleux**

- L'adresse **noreply[@]chronopost.fr** est fausse.
- L'adresse mail **paysafecard[@]directiondesdouane** est fausse.
- Jamais ni La Poste ou Chronopost **ne demandent d'acheter des cartes** de paiement ou de payer autrement que par leur site officiel.
- Jamais la douane **ne vous contactera par SMS, courriel ou téléphone pour demander le règlement** d'un droit de douane ou vous proposer de débloquer n'importe quelle marchandise ou bagage contre paiement.
- Le livreur est DPD alors que c'est la poste qui est censée effectuer la livraison.
- **Le lien web mène vers un site frauduleux**, ne cliquez pas sur le lien : [<https://wkv.com/>]

### **Si vous pensez avoir été victime d'une escroquerie par phishing**

- Vous pouvez faire un signalement sur la plateforme [PHAROS](#)
- Ou bénéficier d'une assistance en ligne sur la plateforme <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

## Que faire si vous recevez un message électronique suspect ?

1. ne pas répondre pas au message
2. ne pas cliquer sur les liens à l'intérieur du message (ils peuvent vous rediriger vers un faux site)
3. supprimer le message de votre boîte aux lettres.

En cas de doute sur l'identité de l'expéditeur d'un courrier électronique (ou même postal) portant en-tête ou signature d'une administration, ou bien pour signaler une tentative d'escroquerie contactez par internet sur « [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr) » ou par téléphone via le numéro vert gratuit mis en place par le gouvernement : **0 805 805 817**.

### LIENS UTILES

- Cette arnaque : <https://www.douane.gouv.fr/actualites/alerte-arnaque-internet-la-direction-generale-des-douanes-et-droits-indirects-colis>
- Achats en ligne et taxation : <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/25/Achats-en-ligne-Dois-je-payer-des-frais-supplementaires-a-la-livraison-de-mon-colis.pdf>
- Le guide de prévention 2021 : <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/25/guide-de-prevention-contre-les-arnaques-sur-internet.pdf>
- Conseils avant d'acheter sur Internet : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/nos-conseils-avant-dacheter-sur-internet>

### Contacts presse :

bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)